



Canadian Pork Council
Conseil canadien du porc

RAPPORT SUR LE FORUM DE LA PESTE PORCINE AFRICAINE

6 mai 2019

Le Forum de la peste porcine africaine (PPA), organisé par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), s'est tenu les 30 avril et 1^{er} mai 2019 à Ottawa. Au cours de ces deux journées, 150 dirigeants et décideurs du gouvernement et de l'industrie provenant de 15 pays ont mis en commun leur expertise et ont collaboré à l'élaboration d'un cadre visant à soutenir les mesures qui seront prises pour lutter contre la menace que représente la PPA. Les personnes présentes se sont intéressées à quatre grandes questions : la planification de l'état de préparation, l'amélioration de la biosécurité, la poursuite des activités et la coordination des communications sur les risques.

Ce nouveau cadre contribue à jeter les bases pour :

- Parvenir à un haut niveau de préparation permettant de contrôler rapidement la PPA dans l'éventualité où celle-ci serait introduite dans les Amériques;
- Renforcer les mesures de biosécurité visant à prévenir l'apparition de la PPA et à en ralentir la propagation au sein des populations de porcs domestiques et sauvages;
- Mettre en place des ententes dans le secteur du porc ayant pour but d'atténuer les répercussions de la PPA sur le commerce;
- Avoir recours à des communications efficaces afin de mieux informer les Canadiens et les partenaires internationaux du risque de PPA.

Les participants au Forum ont dégagé certains points importants à retenir :

- Les pays des Amériques sont exempts de PPA et ont la possibilité d'agir de façon décisive et collaborative;
- L'humain contribue à la propagation de la maladie et, dans ces conditions, il est indispensable d'accroître la sensibilisation du public et non pas seulement des intervenants de l'industrie porcine;
- L'épidémiologie de la maladie est complexe et unique. La persistance du virus dans les produits de viande de porc et sa survie dans les carcasses de porc sauvage trouvées dans le milieu naturel exigent l'adoption d'approches rigoureuses en matière de préparation et de biosécurité;
- La nécessité de mieux comprendre les populations de porcs sauvages dans leur pays respectif et dans les Amériques en général;
- Le zonage et la compartimentation sont les principaux outils qui permettent de réduire au minimum les perturbations susceptibles de toucher le commerce. Ils exigent la mise en place, idéalement en temps de paix, d'un partenariat solide entre l'industrie et les services vétérinaires;
- Les mesures de traçabilité et de biosécurité (qui font déjà partie du programme Excellence du porc canadien) sont essentielles aux fins du zonage et de la compartimentation;

- Il importe que la confiance règne entre les partenaires commerciaux pour conclure des accords sur le zonage;
- Un vaccin changerait réellement les règles du jeu en matière de contrôle et d'éradication du virus. Il faut accroître les investissements consacrés à la recherche afin de mettre au point un vaccin contre la PPA qui sera disponible sur le marché;
- Le recours aux partenariats existants et aux mécanismes de gouvernance déjà en place en vue de faire progresser le travail concernant la PPA aux échelles nationale, régionale et mondiale.

Prochaines étapes

- On examinera les commentaires et observations des participants, puis on les incorporera aux domaines d'action dont il est question dans le cadre de prévention et de contrôle de la PPA.
- L'ACIA publiera un compte rendu officiel des discussions menées et des recommandations formulées à l'occasion du Forum par la fin mai 2019.
- Les participants à la prochaine Table ronde sur la chaîne de valeur de l'industrie du porc, qui aura lieu les 8 et 9 mai 2019 à Ottawa, passeront en revue les propositions et idées concernant le zonage et la compartimentation qui ont été exprimées au cours du Forum de la PPA.
- Le dialogue s'est poursuivi pendant la conférence du Conseil exécutif de la Commission de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) régionale des Amériques, qui a eu lieu à Ottawa le 2 mai 2019.
- De plus, on examinera le cadre nouvellement élaboré à l'occasion des discussions sur la mise en œuvre d'une stratégie mondiale sur la PPA qui se déroulera du 26 au 31 mai, à Paris, lors de la 87^e séance générale de l'OIE et avec les vétérinaires en chef du G7 le 24 mai 2019 à Paris.

